

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02065
Numéro SIREN : 839 538 642
Nom ou dénomination : 2M ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2020 sous le numéro de dépôt 269

Greffe du tribunal de commerce d'Evry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/269

Déposant :

Nom/dénomination : 2M ASSURANCES

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 839 538 642

N° gestion : 2018 B 02065




2M ASSURANCES

Société par Actions Simplifiée

Capital : 1000 €

Siège social :

5 RUE DU CHÂTEAU D'EAU, 91130 RIS-ORANGIS
RCS Evry 839 538 642

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce	
	Le : 13 JAN. 2020 Numéroté : 269

PROCÈS -VERBAL **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle** **Tenue extraordinairement** **en date du 02 Janvier 2020**

L'an deux mille vingt,

Le deuxième jour du mois de Janvier,

Les actionnaires ont tenu, extraordinairement, une Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société fixé au 5 Rue du Château d'Eau, 91130 Ris-Orangis.

L'Assemblée est présidée par Monsieur EL HADDAOUI Nadir en sa qualité de
Président de la société.

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Affectation de résultat dudit exercice.
- Transfert du siège social
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents à savoir :

Monsieur EL HADDAOUI Nadir, propriétaire de quatre-vingt-dix-neuf actions, numérotées de 01 à 99 inclus.

1 | 3



Madame BENCHANAA épouse EL HADDAOUI Nissrine, propriétaire d'une action, numérotée de 99 à 100 inclus.

Le président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue extraordinairement, régulièrement constituée au regard des textes légaux en vigueur, de la Convention collective applicable ainsi que des statuts de la société.

Il informe les actionnaires du bon déroulement des activités de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2018, en dépit des aléas liés au début d'une quelconque société. Il demande, que l'Assemblée générale approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils ont été établis par la Gérance et présentés par le Président de la société. Il informe, également, les actionnaires de la nécessité de transfert du siège social au 36 Boulevard Aristide Briand, 91600 Savigny-sur-Orge, siège de l'établissement secondaire actuellement, et demande l'adoption de proposition de résolution présentée par la gérance.

Ce rappel d'information terminé, le Président déclare la discussion séance ouverte. Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met, successivement aux voix, les résolutions suivantes :

Résolution 1 : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement approuve les comptes annuels (Bilan et compte de Résultat) de l'exercice clos le 31/12/2018 tels qu'ils ont été établis, à savoir :

- * Chiffre d'affaires : 1669 €
- * Résultat de l'exercice : -4122 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution 2 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

L'assemblée générale décide l'affectation du montant du Résultat de l'exercice clos le 31/12/2018, soit -4122 € au Compte de REPORT À NOUVEAU.



Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution 3: TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'Assemblée Générale ordinaire réunie extraordinairement approuva proposition de la gérance concernant le transfert du siège social. Ils décident de transférer le siège social de la société à l'adresse de l'établissement secondaire au 36 Boulevard Aristide Briand, 91600 Savigny-sur-Orge.

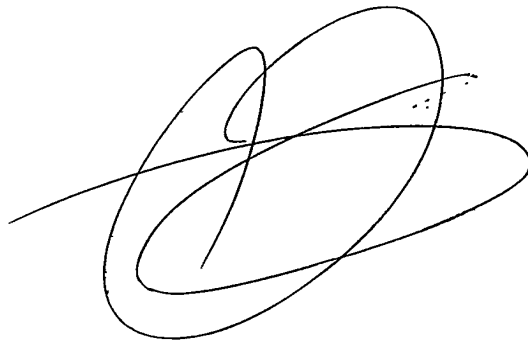
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4 : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

L'assemblée générale réunie extraordinairement donne tous pouvoirs au Président de la société ou à son mandataire, porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir les formalités légales d'usage.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent PROCÈS-VERBAL, signé, après lecture, par les actionnaires présents





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	14052018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2M ASSURANCES 5 RUE DU CHÂTEAU D'EAU 91130 RIS-ORANGIS FRANCE		5 RUE DU CHÂTEAU D'EAU 91130 RIS-ORANGIS	
SIRET 83953864200019			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités des agents et courtiers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	-----------------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit	4 122
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/> Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% <input type="text"/> PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/> Autres PV imposables à 19% <input type="text"/> PV à long terme imposables à 0% <input type="text"/> PV exonérées (art. 238 quinquies) <input type="text"/>				
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : <input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Société à responsabilité limitée CABINET CONSEIL N.MF 10 AVENUE DE LA COUR DE FRANCE 91260 JUVISY-SUR-ORGE
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 03012020 Lieu : Juvisy / Orge Qualité : Président Nom du signataire : EL HADDAOUI



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2019)

Si déposé néant, cochez la case :

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<i>a</i>	payées par un établissement chargé du service des titres	<i>b</i>				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				<i>c</i>				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				<i>d</i>				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				<i>e</i>				
				<i>f</i>				
				<i>g</i>				
				<i>h</i>				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				<i>i</i>				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				<i>j</i>				
Montant des revenus répartis (5)				<i>Total (a à h)</i>				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
	2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	8	
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				



Désignation de l'entreprise		2M ASSURANCES			Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		5 RUE DU CHÂTEAU D'EAU 91130 RIS-ORANGIS				
SIREN		8 3 9 5 3 8 6 4 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		8		Durée de l'exercice précédent* 0		
					Exercice N clos le	
					3 1 1 2 2 0 1 8	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012
		Autres *		014		016
	Immobilisations corporelles *			028		030
	Immobilisations financières * (1)			040		042
	Total I (5)			044		048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052
		Marchandises *		060		062
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070
		Autres* (3)		072		074
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084		1 62	086
	Charges constatées d'avance*		092		094	
Total II				096		1 62
Total général (I + II)				110		4 38
						112
						87
						351
						1
						NET
						1 000
						124
						126
						130
		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (31) 132
		Report à nouveau				134
		Résultat de l'exercice				136
		Provisions réglementées				140
						142
						(3 122)
						154
						156
		Emprunts et dettes assimilées				164
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				166
		Fournisseurs et comptes rattachés*				1 059
		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : (69) 2 414
		Produits constatés d'avance				174
						176
						3 473
						180
						351
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.



Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2M ASSURANCES

Néant *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

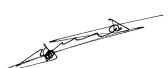
Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 8

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210			
	Production vendue	Biens	215		214			
		Services*	217		218	1 669		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	1 669		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	5 669		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	15		
	Rémunérations du personnel*				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements*				254	87		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	5 771		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(4 102)		
Produits financiers (III)		280		294				
Produits exceptionnels (IV)				290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	20			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	(4 122)		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	4 122		
Rintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles*		322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990				
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)			992				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350		
		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies)		655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col 1	352	354
					Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356					
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col 1	370	372	4 122
					Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412	275	414		416	275				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	275	494		496	275				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		87		504		506		87	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512				514		516			
	Constructions	520		522				524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532				534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542				544		546			
	Matériel de transport	550		552				554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562				564		566			
TOTAL		570		572		87		574		576		87	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *		Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations		590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : <u>2M ASSURANCES</u>						Néant <input type="checkbox"/> *																										
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice																											
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606																											
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607																											
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616																											
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626																											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636																											
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646																											
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656																											
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666																											
TOTAL		680	682	684	686																											
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																												
		Dotations	Reprises																													
Immob. incorporelles	700	705		<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td>Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">7</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td style="text-align: right;">780</td> <td></td> </tr> </table>				1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		2			3			4			5			6			7			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																															
2																																
3																																
4																																
5																																
6																																
7																																
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																														
Terrains	710	715																														
Constructions	720	725																														
Inst. techniques mat. et outillage	730	735																														
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745																														
Matériel de transport	750	755																														
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765																														
TOTAL		770	775																													
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995																										
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996																										
Déficits reportables		984																														
Déficits de l'exercice		860	4 122																													
Total des déficits restant à reporter		870	4 122																													
IV DIVERS																																
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381																										
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380																										
N° du centre de gestion agréé						388																										
Montant de la TVA collectée						374																										
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378																										
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399																										
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398																										
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397																										

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



Désignation de l'entreprise : 2M ASSURANCES		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 14052018		et clos le : 31122018	
		Durée en nombre de mois 8	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
		dont apprentis	657
		dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	1 669
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
		TOTAL 1	106 1 669
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		TOTAL 2	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	3 250
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	2 419
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		TOTAL 3	152 5 669
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 (4 000)
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	(4 000)
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024 du	160 au
Date de cessation			186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs



6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 3 9 5 3 8 6 4 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2M ASSURANCES

ADRESSE (voie) 5 RUE DU CHÂTEAU D'EAU

CODE POSTAL 91130

VILLE RIS-ORANGIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique EL HADDAOUI Prénom(s) NadirNom marital % de détention 99 Nb de parts ou actions 99

Naissance : Date 08031991 N° Département 91 Commune RIS-ORANGIS Pays FR

Adresse : N° 5 Voie RUE DU CHÂTEAU D'EAU

Code Postal 91130 Commune RIS-ORANGIS Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique BENCHANAA Prénom(s) NissrineNom marital % de détention 1 Nb de parts ou actions 1

Naissance : Date 23101991 N° Département 37 Commune Tours Pays FR

Adresse : N° 49 Voie Rue des Étudiants

Code Postal 92400 Commune Courbevoie Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise 2M ASSURANCES

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :										
Titre (2)		Nom patronymique			Prénom(s)					
Nom marital					% de détention		1		Nb de parts ou actions	1
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse : N°		Voie								
Code Postal		Commune			Pays					
Titre (2)		Nom patronymique			Prénom(s)					
Nom marital					% de détention				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse : N°		Voie								
Code Postal		Commune			Pays					
Titre (2)		Nom patronymique			Prénom(s)					
Nom marital					% de détention				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse : N°		Voie								
Code Postal		Commune			Pays					
Titre (2)		Nom patronymique			Prénom(s)					
Nom marital					% de détention				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse : N°		Voie								
Code Postal		Commune			Pays					
Titre (2)		Nom patronymique			Prénom(s)					
Nom marital					% de détention				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse : N°		Voie								
Code Postal		Commune			Pays					
Titre (2)		Nom patronymique			Prénom(s)					
Nom marital					% de détention				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse : N°		Voie								
Code Postal		Commune			Pays					
Titre (2)		Nom patronymique			Prénom(s)					
Nom marital					% de détention				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse : N°		Voie								
Code Postal		Commune			Pays					

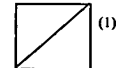


7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 3 9 5 3 8 6 4 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2M ASSURANCES

ADRESSE (voie) 5 RUE DU CHÂTEAU D'EAU

CODE POSTAL 91130

VILLE RIS-ORANGIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

